

UE-Turquie : dans les arcanes des négociations

samedi 24 juin 2006, par [Alexandrine Bouilhet](#)

L'analyse d'Alexandrine Bouilhet,

le 24 juin 2006 - Le Figaro (Rubrique Opinions)

Les négociations entre l'Union européenne et la Turquie ont franchi une étape décisive, la semaine dernière, à Luxembourg. Les deux parties contractantes ont clos le premier chapitre - consacré à la science et à la recherche - des négociations d'adhésion. Techniquement, le pas est insignifiant. Ce domaine comporte très peu d'« *acquis communautaire* », c'est-à-dire peu de lois européennes à transposer dans le droit national turc. La Turquie participe déjà aux programmes scientifiques communs, comme Euratom ou Eureka ; elle peut déjà utiliser les fonds de Bruxelles alloués à ces projets. Son mérite en la matière est donc réduit. « C'est comme si on faisait passer un examen d'anglais à quelqu'un de parfaitement bilingue », résume-t-on à Bruxelles. Lors du Conseil européen, Jacques Chirac a minimisé l'événement. « *On a ouvert un chapitre, d'accord, mais les négociations pourront toujours être remises en question si la Turquie ne remplit pas ses obligations...* », a-t-il commenté.

N'en déplaise aux turco-sceptiques, la Turquie a marqué un point important sur le plan légal et politique. L'UE est avant tout une communauté de droit. Après neuf mois passés dans l'antichambre, la Turquie peut se targuer d'être entrée dans le vif du sujet communautaire. A Luxembourg, elle a mis ses pions sur la première case du vaste jeu de l'oie européen, qui compte 35 cases ou chapitres, correspondant aux 80 000 pages de législation. A la fin du jeu, quand toutes les cases sont remplies, le pays candidat entre, en principe, dans l'UE.

La question chypriote et ses conséquences

Pour la Turquie, qui n'a jamais été considérée comme un candidat comme un autre, s'agit-il de véritables négociations ou d'un jeu de dupes ? A Bruxelles comme à Ankara, rares sont ceux qui ne se posent pas la question, au moins en silence. D'autant que le fin mot de l'adhésion turque reviendra, on le sait, aux Français, appelés à approuver, par référendum, tous les futurs élargissements de l'Union, à l'exception de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Croatie. Le premier test pour la Turquie, comme pour l'Europe, sur le sérieux des négociations, interviendra à l'automne quand seront examinés les chapitres « *marché intérieur* » ou « *transports* », qui exigent la libre circulation des biens et des personnes. Si Ankara refuse toujours d'ouvrir ses ports aux bateaux gréco-chypriotes, l'UE va-t-elle interrompre d'un coup ses pourparlers avec la Turquie ? C'est un risque que le premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, semble prêt à prendre, à en croire ses dernières déclarations à Istanbul. Lorsqu'ils ont ouvert les négociations d'adhésion avec Ankara le 3 octobre 2005, les Vingt-Cinq ont exigé une normalisation des relations turco-chypriotes avant la fin de l'année 2006. Si le blocage persiste, le Conseil européen de décembre se saisira du dossier.

La question chypriote, plus que la reconnaissance du génocide arménien, pèse lourdement sur la candidature de la Turquie. En cas, probable, de non-reconnaissance de Chypre dans les six prochains mois, Bruxelles se prépare à interrompre les négociations au moins sur les chapitres concernés : marché intérieur, douanes, transports. L'examen des autres chapitres continueraient, laissant la porte ouverte à la Turquie. « *Techniquement, nous nous arrangerons pour que le train soit toujours sur les rails, mais politiquement ces négociations deviendront de plus en plus difficiles à vendre à l'opinion* », pronostique un expert bruxellois. Avec son droit de veto, Chypre peut tout faire dérailler.

Le soutien de la Commission

Arbitre des négociations, la Commission est le plus fidèle allié de la Turquie. « *Parfois, elle en rajoute même un peu trop !* » plaisante un diplomate italien. A Bruxelles, le « *desk* » Turquie est piloté par un Suédois, turco-enthousiaste, lui-même chapeauté par un Britannique, Michael Leah, pour qui l'élargissement reste la meilleure et la plus moderne des politiques de l'Union, garante de paix et de prospérité sur le continent. Parmi les Vingt-Cinq, la Turquie peut compter sur l'appui de nombreux pays et pas des moindres : la Grande-Bretagne, la Suède, la Finlande, la Belgique, l'Italie et tous les nouveaux Etats membres. Même si elle se doit de rester neutre, la présidence finlandaise de l'Union, qui commence le 1^{er} juillet, devrait tout faire pour éviter la rupture sur la question chypriote. Et la Turquie, membre éminent de l'Otan, peut toujours s'appuyer sur Washington, comme elle l'a fait le 3 octobre 2005.

Face à ce bloc solide, le camp « *anti-Turquie* » est plus faible et plus fluctuant. Bruxelles y range l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, Chypre et la France de l'après-29 mai. Pourtant, la ligne française reste ambiguë, partagée entre l'Elysée, favorable à l'entrée de la Turquie pour des raisons stratégiques, et le Quai d'Orsay, souvent plus sceptique. Pour Jacques Chirac, la Turquie doit entrer dans l'Europe pour que celle-ci ne reste pas un « *club chrétien* ».

Pour nombre de diplomates français au contraire, l'adhésion de la Turquie risque de « *dénaturer* » le projet européen. Cette attitude double rend la position française souvent illisible par l'opinion, sauf pour les experts du dossier qui ont appris à décrypter le jeu de Paris. « *En coulisse, les diplomates français sont les plus pinailleurs, avec les Chypriotes, constate un négociateur. Ils font monter la pression jusqu'au bout, mais dès qu'on frôle la rupture, ils se rangent en faveur d'Ankara. Du coup, Chypre se retrouve isolée, seule contre tous, et elle doit céder.* » Dans le jeu diplomatique européen, la France est moins décisive que l'Allemagne, qui a toujours voté en faveur de la Turquie. « *En Allemagne, la Turquie est un dossier de politique intérieure plus que de politique étrangère* », note un diplomate, en faisant allusion aux 2,7 millions de Turcs qui vivent en Allemagne, dont 550 000 avec le droit de vote. En France, la Turquie restera un dossier de politique étrangère, jusqu'à ce qu'elle entre dans le champ du référendum, attendu dans dix ans au minimum, c'est-à-dire à la fin du jeu de l'oie européen.

* *Correspondante du Figaro à Bruxelles*